

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belgrand Saint-Fargeau : le groupe RATP lance une consultation de promoteurs pour la réalisation d'une centaine de logements dans le 20^e arrondissement – ouverture des candidatures le 23 avril

Mardi 23 avril

Le groupe RATP engage la transformation de son site historique de Belgrand Saint-Fargeau à Paris (20^e), dans le cadre de l'arrivée des futurs métros MF19 sur la ligne 3. À cette occasion, le Groupe restructure son patrimoine et recherche un opérateur pour construire une centaine de nouveaux logements dont la moitié de logements sociaux en partenariat avec sa filiale de co-promotion RATP Solutions Ville.

À compter du 23 avril 2025, la RATP lance une **consultation ouverte** visant à désigner un **promoteur immobilier** en binôme avec **deux agences d'architecture** pour porter la construction de nouveaux logements au sein d'une opération urbaine entre la place Gambetta et la Porte de Bagnole, dans un quartier emblématique de l'Est parisien.

L'opérateur lauréat constituera une **société de projet commune** (SCCV ou autre), en association avec **RATP Solutions Ville**, filiale de services urbains du groupe RATP, qui interviendra comme **co-promoteur à hauteur de 30 %**.

Le programme prévoit exclusivement des **logements familiaux** (pas de logements spécifiques) ainsi que des **commerces et locaux d'activités en rez-de-chaussée**, en cohérence avec le tissu commercial du quartier. Le groupe RATP promeut la qualité des logements et l'exemplarité environnementale (création d'un jardin public en pleine terre, végétalisation des bâtiments, raccordement au réseau de chaleur urbain, économie circulaire...) en cohérence avec le PLU bioclimatique de Paris.

Deux emprises foncières sont concernées :

- Lot Belgrand (face à la place Édith Piaf) : environ 800 m² de Surface de Plancher (SDP), dont 750 m² de logements et 50 m² d'activités/commerces.
- Lot Py-AMT (rue de la Py, partiellement superposé au nouvel atelier) : environ 5 500 m² de SDP dont 5 250 m² de logements et 250 m² d'activités/commerces, répartis en deux bâtiments (logement libre et logement social).

Des ambitions fortes et un cadre exigeant

Le projet s'inscrit dans une démarche d'**exemplarité environnementale** :

- Conformité à la dernière Règlementation Environnementale RE2020 ;
- PLU Bioclimatique de Paris ;
- Multiplication par 12 des surfaces végétalisées (+1 400 m² de pleine terre et 5 300 m² toitures végétalisées) ;
- Raccordement au réseau de chaleur urbain.

Par ailleurs, conformément à ses engagements environnementaux, le groupe RATP mène une démarche d'économie circulaire : valorisation de 70% des déchets, réemploi et recyclage des matériaux, réemploi des eaux d'exhaure dans l'exploitation de l'atelier.

Une insertion urbaine ambitieuse

L'opération urbaine dans laquelle s'inséreront les logements prévoit également :

- Un **nouvel atelier de maintenance** pour les métros MF19 (livraison prévue mi-2030) ;
- Un **jardin public** de 800 m² ;
- De nouveaux **espaces publics végétalisés** : une placette et la rue de la Py élargie.

Le jardin et les espaces publics seront réalisés par la Ville de Paris.

L'ensemble du projet est conçu en étroite collaboration avec la Ville de Paris et les riverains, avec une attention particulière portée au patrimoine industriel (notamment la cour Pelleport, conservée et mise en valeur) et à l'impact environnemental en phase chantier et à terme.

Candidatures attendues jusqu'au 28 mai 2025 à midi

La consultation s'organise en deux temps : une phase de candidatures à l'issue de laquelle 3 candidatures seront sélectionnées pour participer à la phase offres.

Le groupe RATP recherche des opérateurs immobiliers expérimentés qui proposeront chacun **3 binômes d'architectes** en phase candidatures. Les agences pourront candidater dans plusieurs groupements. La participation d'une jeune agence d'architecture au sein du binôme est recherchée (créée après 2015, diplôme d'HMONP obtenue après 2015, associés de moins de 40 ans).

Les candidatures seront examinées par un jury composé de représentants du groupe RATP et de la Ville de Paris, sur la base des **capacités techniques et financières du candidat, la pertinence du choix des binômes d'architecte, et enfin les ambitions du candidat et sa capacité à répondre aux objectifs de la RATP.**

Phase candidatures :

- **Ouverture** : 23 avril 2025
- **Clôture** : 28 mai 2025 à 12h
- **Sélection des 3 équipes finalistes** : juin 2025

Phase offres : juillet à septembre 2025

Annonce du lauréat : fin 2025

Accès au règlement de consultation et à la data room : Les opérateurs intéressés doivent adresser un mail à l'adresse belgrand@cheuvreux.fr avec l'accord de confidentialité préalablement téléchargé et signé via : <https://www.cheuvreux.fr/shared-files/BELGRAND-Engagement-de-confidentialite.pdf>

Contact presse

Jennyfer DELLUPO

01 58 78 37 37

servicedepresse@ratp.fr